

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

HANNIBAL LEASE

Siège social : Immeuble Hannibal Lease, Rue du lac Léman Les Berges du Lac – Tunis

La société Hannibal Lease publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux Comptes Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et Mr Said MALLEK.

BILAN ARRETE AU 30 juin 2022
(exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	30 Juin	31 Décembre
		<u>2022</u>	<u>2021</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	4	19 287 766	17 410 026
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	505 639 034	515 463 141
Portefeuille-titres de placement	6	4 849 189	34 814 093
Portefeuille d'investissement	7	12 269 241	10 759 953
Valeurs Immobilisées	8	22 177 778	22 284 132
Autres actifs	9	6 829 012	6 282 814
TOTAL DES ACTIFS		<u>571 052 021</u>	<u>607 014 159</u>

PASSIFS	Notes	30 Juin	31 Décembre
		<u>2022</u>	<u>2021</u>
Concours bancaires	10	3 984	1 903
Dettes envers la clientèle	11	8 157 212	7 362 540
Emprunts et dettes rattachées	12	417 857 226	451 374 510
Fournisseurs et comptes rattachés	13	69 209 883	68 389 338
Autres passifs	14	6 394 085	8 896 479
TOTAL DES PASSIFS		<u>501 622 391</u>	<u>536 024 770</u>

CAPITAUX PROPRES			
Capital social		55 000 000	55 000 000
Réserves		9 442 338	9 000 873
Actions propres		(404 890)	(404 890)
Résultats reportés		4 688 686	3 263 397
Résultat de la période		703 497	4 130 009
Total des capitaux propres	15	<u>69 429 631</u>	<u>70 989 389</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>571 052 021</u>	<u>607 014 159</u>

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 30 JUIN 2022
(Exprimé en dinars)

	<u>2022</u>	30 juin <u>2021</u>	31 Décembre <u>2021</u>
ENGAGEMENTS DONNES	128 871 930	114 122 869	121 979 842
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	54 974 774	36 104 948	46 580 163
Garanties Réelles	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	65 897 156	70 017 922	67 399 679
ENGAGEMENTS RECUS	463 741 828	479 324 927	535 560 083
Cautions Reçues	362 133 561	378 738 718	434 206 961
Garanties Reçues	1 306 570	1 306 570	1 306 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	100 301 696	99 279 639	100 046 551
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	48 936 156	61 728 643	45 720 456
Emprunts obtenus non encore encaissés	48 548 958	61 100 000	45 249 838
Effets escomptés sur la clientèle	387 198	628 643	470 618

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2022
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2021</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	35 064 664	35 552 498	71 196 089
Intérêts et charges assimilées	17	(18 938 046)	(21 600 627)	(41 262 528)
Produits des placements	18	810 433	490 804	628 220
Autres produits d'exploitation	19	19 081	18 173	36 789
Produits nets		<u>16 956 132</u>	<u>14 460 847</u>	<u>30 598 569</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	20	5 030 503	4 092 155	9 257 720
Dotations aux amortissements et aux résorptions	21	670 716	557 457	1 120 843
Autres charges d'exploitation	22	2 150 024	1 893 550	4 538 132
Total des charges d'exploitation		<u>7 851 243</u>	<u>6 543 162</u>	<u>14 916 695</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>9 104 889</u>	<u>7 917 685</u>	<u>15 681 874</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	8 133 116	9 270 637	10 747 947
Dotations nettes aux autres provisions	24	(19 868)	172 009	262 439
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>991 642</u>	<u>(1 524 961)</u>	<u>4 671 488</u>
Autres pertes ordinaires	25	(80 628)	(13 822)	(167 750)
Autres gains ordinaires	26	36 002	772	1 443
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>947 015</u>	<u>(1 538 010)</u>	<u>4 505 181</u>
Impôts sur les bénéfices	27	(236 754)	(82 648)	(345 553)
Contribution sociale de solidarité		(6 764)	(300)	(29 619)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>703 497</u>	<u>(1 620 958)</u>	<u>4 130 009</u>
Résultat par action		0,064	(0,148)	0,378

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2022
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2021</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	28	216 569 729	213 454 993	429 517 299
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(170 927 000)	(133 435 932)	(271 650 545)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(7 878 194)	(6 540 825)	(12 721 690)
Intérêts payés	31	(21 848 751)	(20 618 348)	(39 885 039)
Impôts et taxes payés	32	(9 512 618)	(13 748 302)	(24 223 886)
Autres flux liés à l'exploitation	37	30 311 512	27 227 126	(6 165 251)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>36 714 678</u>	<u>66 338 712</u>	<u>74 870 890</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(514 806)	(544 159)	(1 195 247)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	63 310	750	1 604
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35	(1 509 288)	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(1 960 784)</u>	<u>(543 409)</u>	<u>(1 193 643)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Décaissements suite au rachat d'actions propres	15	-	(1 011)	(1 011)
Dividendes et autres distributions	36	(2 262 095)	(72 956)	(72 956)
Encaissements provenant des emprunts	12	134 300 000	126 300 000	284 093 091
Remboursements d'emprunts	12	(164 916 138)	(198 172 032)	(359 634 644)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>(32 878 234)</u>	<u>(71 945 999)</u>	<u>(75 615 519)</u>
Variation de trésorerie		<u>1 875 660</u>	<u>(6 150 696)</u>	<u>(1 938 273)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4 & 10	17 408 123	19 346 396	19 346 396
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 & 10	19 283 783	13 195 699	17 408 123

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(exprimé en dinars)

PRODUITS				CHARGES						SOLDES			
	30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre		
	2022	2021	2021		2022	2021	2021		2022	2021	2021		
Intérêts de leasing	33 234 311	34 024 432	66 302 483	Intérêts et charges assimilés	18 938 046	21 600 627	41 262 528						
Intérêts de retard	1 729 743	1 195 347	2 691 172										
Variation des produits réservés	(854 606)	(711 663)	111 491										
Produits accessoires	955 216	1 044 381	2 090 943										
Autres produits d'exploitation	19 081	18 173	36 789										
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>35 083 745</u>	<u>35 570 670</u>	<u>71 232 877</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>18 938 046</u>	<u>21 600 627</u>	<u>41 262 528</u>	<u>Marque commerciale (PNB)</u>	<u>16 145 699</u>	<u>13 970 043</u>	<u>29 970 349</u>		
Marque commerciale (PNB)	16 145 699	13 970 043	29 970 349	Autres charges d'exploitation	1 902 066	1 673 278	3 134 788						
<u>Sous total</u>	<u>16 145 699</u>	<u>13 970 043</u>	<u>29 970 349</u>		<u>1 902 066</u>	<u>1 673 278</u>	<u>3 134 788</u>	<u>Valeur Ajoutée brute</u>	<u>14 243 633</u>	<u>12 296 766</u>	<u>26 835 562</u>		
Valeur Ajoutée brute	14 243 633	12 296 766	26 835 562	Impôts et taxes	247 958	220 272	1 403 344						
Produits des placements	810 433	490 804	628 220	Charges de personnel	5 030 503	4 092 155	9 257 720						
<u>Sous total</u>	<u>15 054 066</u>	<u>12 787 569</u>	<u>27 463 781</u>	<u>Sous total</u>	<u>5 278 461</u>	<u>4 312 427</u>	<u>10 661 065</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>9 775 605</u>	<u>8 475 142</u>	<u>16 802 717</u>		
Excédent brut d'exploitation	9 775 605	8 475 142	16 802 717	Dotations aux amortissements et aux résorption	670 716	557 457	1 120 843						
Reprises sur agios & provisions :				Dotations aux provisions :									
- Suite au recouvrement des créances	3 609 865	3 133 715	4 976 014	- Pour dépréciation des créances	11 742 981	12 404 352	15 328 271						
- Sur les actions cotées	17 882	7 917	13 423	- Des autres actifs	-	75 920	181 840						
- des risques et charges	79 657	-	-	- Pour dépréciation des titres	7 595	19 006	45 861						
- Sur les comptes d'actifs	-	-	151 840	- Collectives	-	-	395 690						
				- Pour risques et charges	-	85 000	200 000						
Autres produits ordinaires	36 002	772	1 443	Autres pertes ordinaires	80 628	13 822	167 750						
				Impôts sur les bénéfices	236 754	82 648	345 553						
				Contribution sociale de solidarité	6 764	300	29 619						
<u>Sous total</u>	<u>13 519 011</u>	<u>11 617 546</u>	<u>21 945 436</u>	<u>Sous total</u>	<u>12 815 514</u>	<u>13 238 505</u>	<u>17 815 428</u>	<u>Résultat net</u>	<u>703 497</u>	<u>(1 620 958)</u>	<u>4 130 009</u>		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2^{ème} semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1^{er} janvier 2013.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 mai 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11.480.000 dinars pour le porter de 28.700.000 dinars à 40.180.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Par apport en numéraire pour un montant de 13.776.000 dinars par la création de 1.722.000 actions nouvelles à émettre au prix de 8 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 3 dinars de prime d'émission (3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes). Les nouvelles actions sont à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription. Elles porteront jouissance à compter du 1^{er} Janvier 2017.
- Par incorporation de réserves pour un montant de 2.870.000 dinars (1 action gratuite pour 10 actions anciennes) portant jouissance au 1^{er} janvier 2017.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 juin 2020 a décidé de procéder à des opérations d'augmentation et de réduction du capital de la société pour le porter de 40.180.000 dinars à 55.000.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Augmentation du capital social d'une somme de 14.866.600 dinars par incorporation de réserves prélevées sur les comptes « Primes d'émissions » et « Résultats reportés » pour respectivement 13.996.000 dinars et 870.600 dinars. Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 14.866.600 dinars à la création et à la libération intégrale de 2.973.320 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.036.000 actions, à raison de 37 actions nouvelles pour 100 actions anciennes. Au terme de cette augmentation, le capital d'Hannibal Lease est porté à 55.046.600 dinars divisé en 11.009.320 actions de 5 dinars chacune. Elles portent jouissance à compter du 1^{er} Janvier 2020.

- Réduction de capital social d'un montant de 46.600 dinars par l'annulation de 9.320 actions rachetées conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117. Au terme de cette réduction, le capital d'Hannibal Lease est ramené à 55.000.000 dinars divisé en 11.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2022, à 55.000.000 dinars composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société a bénéficié de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007 ; et
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 30 juin 2022, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et la circulaire 2018-06 du 5 juin 2018.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Aucun changement dans la structure d'Hannibal Lease, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité n'ont eu lieu pendant la période intermédiaire à part l'acquisition de 754.644 actions de la société NIDA SA portant ainsi le taux de participation d'Hannibal Lease dans ladite société à 35,56%.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1^{er} janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a) la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b) la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge

- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°2022-02 du 4 mars 2022, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie adoptée par Hannibal Lease se présente comme suit :

1. Le regroupement des engagements classés A et B1 par secteur d'activité :
 - a. Agences de location de voitures ;
 - b. Agences de voyage ;
 - c. Agriculture ;
 - d. Autres industries ;
 - e. Autres Services ;
 - f. BTP ;
 - g. Commerce ;
 - h. Industries Agroalimentaires ;
 - i. Industries mécaniques et électriques ;
 - j. Industries pharmaceutiques ;
 - k. Oléifacteurs ;
 - l. Promotion immobilière ;
 - m. Santé ;
 - n. Télécom et TIC ;
 - o. Tourisme.
2. La détermination pour chaque groupe de créances i, d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2014 à 2019 TMMgi (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2022-02) selon la formule suivante :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) / n$$

Avec :

- TM_{gi}(N) : Taux de migration de l'année N du groupe de contreparties i.
- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année (N-1) du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N).
- Les TM_{gi}(N) doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi}.

3. Majoration des taux de migration historiques

Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux « Δ_{gi} » suivants :

Groupe de contreparties	Δ _{gi}
Agence de location de voitures	7,50%
Agences de voyage	7,75%
Agriculture	5,00%
Autres industries	3,50%
Autres services	2,75%
BTP	5,00%
Commerce	1,50%
Industries agroalimentaires	1,25%
Industries mécaniques et électriques	4,00%
Industries pharmaceutiques	1,00%
Oléifacteurs	1,25%
Promotion immobilière	5,00%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Tourisme	9,00%

4. Détermination du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. La période retenue étant 2014-2019 (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2022-02) :

$$TP_{gi}(N) = \frac{\text{Montant des provisions sur le Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)} \times 100$$

$$TPM_{gi} = \sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) / n$$

Avec:

- TP_{gi}(N) : Taux de provisionnement de l'année N du groupe de contreparties i
- TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de contreparties i
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TPM_{gi}

Il est à noter que les TP_{gi} historiques ont été ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais. En effet, les biais sont constitués essentiellement par des relations ayant un comportement exceptionnel au cours de cette année ou un domaine d'activité particulier différent de ceux des autres relations du même secteur.

Par référence aux taux de provisionnement moyen « TPM_{gi} » observés durant la période retenue (2015-2019), HL a retenu des taux de provisionnement désignés « TPR_{gi} » inférieurs aux taux de provisionnement minimums indiqués au niveau de l'annexe III de la circulaire n°2022-02.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC_{gi} », selon la formule suivante :

$$\text{Provision collective du groupe } i : PC_{gi} = \text{Engts } 0 \text{ et } 1_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TPR_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi}.

$$\text{Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe : } \sum_{i=1}^n PC_{gi}$$

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : A=N-M+1 tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;

✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

- Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

- **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage.

La quasi-totalité desdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Ré" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par Hannibal Lease d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, et à l'exception de la dernière ligne de crédit obtenue auprès de la BAD, la société n'est pas exposée au risque de change.

Ledit crédit est actualisé au cours de clôture de l'exercice pour la partie restant due à cette même date. Les différences de change en résultant sont constatées dans les comptes de résultat de l'exercice, pour la partie réalisée, et dans le compte « Ecart de conversion » pour la partie latente.

Le compte « Ecart de conversion » est actualisé à la date de chaque arrêté tout en tenant compte des variations des cours de change entre les différents exercices et des soldes d'échéances restant dues à la fin de chaque période.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	4,0% & 5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

3-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant

sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-9 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-4 Faits saillants

La demande d'agrément déposée par Hannibal Lease auprès de la Banque Centrale de Tunisie, en date du 27 Mars 2020, pour se transformer en Banque Digitale, n'a pas eu de suite favorable auprès de la commission des agréments.

Hannibal Lease continuera à explorer d'autres pistes de développement afin de capitaliser sur les efforts déployés en termes de recherches et d'expertise acquise en matière de déploiement de plateforme de banque digitale.

Par ailleurs, Hannibal Lease continuera à fonctionner de manière habituelle dans le cadre de son agrément d'établissement financier spécialisé dans le leasing.

NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>30 juin 2022</u>	<u>30 juin 2021</u>	<u>31 Décembre 2021</u>
- Banques	19 284 315	13 198 513	17 407 825
- Caisses	3 452	3 831	2 201
<u>Total</u>	<u>19 287 766</u>	<u>13 202 344</u>	<u>17 410 026</u>

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
Créances sur contrats mis en force	566 849 117	590 768 445	570 448 060
Encours financiers	506 267 058	525 219 276	510 500 419
Impayés	63 496 816	65 611 961	61 433 308
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés	429 607	2 015 291	735 491
Intérêts échus différés	(3 640 945)	(2 739 028)	(2 831 702)
Valeurs à l'encaissement	296 581	660 945	610 544
Créances sur contrats en instance de mise en force	3 583 314	9 106 945	1 739 369
Total brut des créances leasing	<u>570 432 431</u>	<u>599 875 390</u>	<u>572 187 429</u>
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(16 670 352)	(12 990 344)	(13 330 369)
Provisions pour dépréciation des impayés	(37 833 855)	(33 204 357)	(33 945 952)
Provisions collectives	(5 068 534)	(4 672 844)	(5 068 534)
Provisions additionnelles	(88 280)	(88 280)	(88 280)
Produits réservés	(5 132 375)	(5 114 307)	(4 291 153)
Total net des créances leasing	<u>505 639 034</u>	<u>543 805 259</u>	<u>515 463 141</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2021	<u>512 239 788</u>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	146 874 602
- Relocations	7 868 396
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement du capital	(141 226 725)
- Relocations	(6 861 674)
- Abandon de créances	(11 570)
- Cessions à la valeur résiduelle	(215 518)
- Cessions anticipées	(8 816 929)
Solde au 30 juin 2022	<u>509 850 372</u>

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Créance à plus de cinq ans		1 422 561	3 975 876	2 308 628
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		329 841 764	331 818 341	328 753 245
- Créance à moins d'un an		254 176 266	266 389 990	259 566 567
Paiement minimaux sur contrats actifs	(1)	<u>585 440 591</u>	<u>602 184 206</u>	<u>590 628 440</u>
- Revenus à plus de cinq ans		345 667	653 275	429 868
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		47 620 093	46 110 259	47 029 530
- Revenus à moins d'un an		52 335 936	52 516 104	52 587 154
Total des produits financiers non acquis	(2)	<u>100 301 696</u>	<u>99 279 639</u>	<u>100 046 551</u>
- Valeurs résiduelles	(3)	5 467 437	5 273 199	5 677 979
- Contrats suspendus contentieux	(4)	15 660 725	17 041 509	14 240 551
- Contrats en cours	(5)	3 583 314	9 106 945	1 739 369
<u>Encours financiers des contrats de leasing</u>	(7)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)	<u><u>509 850 372</u></u>	<u><u>534 326 221</u></u>	<u><u>512 239 788</u></u>

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	396 401 567	71 536 606	5 125 185	6 512 854	26 690 846	506 267 058
Impayés	2 681 095	10 943 473	2 876 164	4 598 825	42 397 260	63 496 816
Contrats en instance de mise en force	3 583 314	-	-	-	-	3 583 314
CREANCES LEASING	402 665 975	82 480 079	8 001 349	11 111 679	69 088 106	573 347 188
Avances reçues (*)	(7 695 273)	(23 661)	(60)	(6)	(432 213)	(8 151 212)
ENCOURS GLOBAL	394 970 702	82 456 418	8 001 289	11 111 673	68 655 893	565 195 976
ENGAGEMENTS HORS BILAN	54 557 934	416 839	-	-	-	54 974 774
TOTAL ENGAGEMENTS	449 528 636	82 873 257	8 001 289	11 111 673	68 655 893	620 170 749
Produits réservés	-	-	(270 231)	(711 014)	(4 151 129)	(5 132 375)
Provisions sur encours financiers	-	-	(96 842)	(781 825)	(15 791 685)	(16 670 352)
Provisions sur impayés	-	-	(681 195)	(2 336 539)	(34 816 121)	(37 833 855)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(88 280)	(88 280)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(1 048 268)	(3 829 378)	(54 847 216)	(59 724 862)
ENGAGEMENTS NETS	449 528 636	82 873 257	6 953 021	7 282 295	13 808 677	560 445 887
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			1,29%	1,79%	11,07%	
			14,15%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2021			12,90%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2021			14,31%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			13,10%	34,46%	79,89%	
			68,05%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2021			65,34%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 30 juin 2021			57,27%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Actions cotées	1 317 347	1 317 347	1 317 347
- Titres SICAV	185 121	125 651	160 311
- Certificats de dépôts	3 500 000	-	33 500 000
Total brut	5 002 468	1 442 998	34 977 658
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(153 278)	(142 216)	(163 566)
Total net	4 849 189	1 300 782	34 814 093

Le portefeuille des actions cotées se présentent comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Valeur du marché	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	1,440	115 204	0,046%
SAH	35 069	1,000	5,130	179 902	8,850	-	0,058%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	6,600	38 074	0,087%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	15,200	-	0,064%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	7,870	-	0,033%
ASSURANCE MAGHREBIA	4 505	10,000	55,500	250 028	56,750	-	0,100%
Total				1 317 347		153 278	

Les titre SICAV se présentent comme suit :

Libellé	Nombre de titres chez HL	Coût Moyen Pondéré	Valeur liquidative	Total
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	1 774	104,352	104,352	185 121
Total				185 121

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Titres de participation	9 688 129	8 178 841	8 178 841
- Titres immobilisés	2 581 112	2 581 112	2 581 112
Total	12 269 241	10 759 953	10 759 953

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 Décembre 2021	8 178 841	8 178 841	-
Acquisition de la période			
- Société NIDA	1 509 288	1 509 288	-
Solde au 30 Juin 2022	9 688 129	9 688 129	-

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2022 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Date de souscription</u>
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2 014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 *	2010-2012
- Société NIDA	35,56%	4 693 986	1	6 248 629 **	2010-2013-2014- 2016-2022
<u>Total</u>				<u>9 688 129</u>	

(*) L'acquisition des 22.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(**) L'acquisition des 4.693.986 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action, 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action et 754.644 actions au prix de 2 dinars par action.

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2022 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant Total</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100,000	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	41,00%	20 000	100,000	100,000	2 000 000	2019
<u>Total</u>					<u>2 581 112</u>	

Note 8: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 30 JUIN 2022
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Reclassement	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Reclassement	Cessions	Fin de période		
Logiciels	33,3%	715 877	7 092	-	-	722 969	659 610	15 245	-	-	674 855	-	48 113
Logiciels en cours		34 293	2 600	-	-	36 893	-	-	-	-	-	-	36 893
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		686 542	-	-	-	686 542	-	-	-	-	-	-	686 542
Total des immobilisations incorporelles		1 436 712	9 692	-	-	1 446 404	659 610	15 245	-	-	674 855	-	771 548
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation (*)	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	4% & 5%	11 458 286	-	-	-	11 458 286	1 858 378	253 518	-	-	2 111 896	-	9 346 391
Matériel de transport	20,0%	1 224 115	279 911	-	68 100	1 435 926	626 038	105 274	-	45 746	685 566	-	750 360
Equipements de bureau	10,0%	1 208 863	5 567	3 813	39 539	1 178 704	699 573	32 036	3 125	33 926	700 808	-	477 896
Matériel informatique	33,3%	816 737	45 596	-	-	862 334	734 781	26 667	-	-	761 448	-	100 885
Installations générales	10,0%	2 849 678	20 849	-	-	2 870 527	658 526	130 119	-	-	788 645	-	2 081 882
Autres matériels	10,0%	102 930	-	(3 813)	-	99 117	51 354	2 856	(3 125)	-	51 086	-	48 030
Immobilisations en cours		2 480 876	56 059	12 510	-	2 549 446	-	-	-	-	-	-	2 549 446
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		324 055	69 654	(12 510)	-	381 199	-	-	-	-	-	-	381 199
Total des immobilisations corporelles		26 385 681	477 636	-	107 638	26 755 679	4 628 650	550 471	-	79 671	5 099 449	250 000	21 406 229
TOTAUX		27 822 392	487 328	-	107 638	28 202 082	5 288 260	565 716	-	79 671	5 774 305	250 000	22 177 778

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(*) : il s'agit d'un bien ayant fait l'objet d'une opération de leasing et qui a été repris par la société, suite à un arrangement conclu avec le client concerné.

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Charges reportées	1 600 430	1 830 833	1 714 607
- Dépôts et cautionnements versés	59 736	53 200	59 600
- Fournisseurs, avances et acomptes	116 532	100 152	112 652
- Prêts au personnel	1 859 328	1 843 380	1 800 622
- Personnel, avances et acomptes	110 504	85 593	47 903
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés	985 864	1 362 168	1 168 279
- Etat, compte d'attente TVA	1 301 454	1 418 235	1 174 193
- Compte courant "AMILCAR LLD"	250 000	250 000	250 000
- Produits à recevoir des tiers	428 305	44 549	22 553
- Débiteurs divers	85 126	162 354	49 492
- Charges constatées d'avances	231 822	42 301	83 003
<u>Total brut</u>	<u>7 029 101</u>	<u>7 192 764</u>	<u>6 482 903</u>
A déduire :			
- Provisions	(200 089)	(246 009)	(200 089)
<u>Montant net</u>	<u>6 829 012</u>	<u>6 946 755</u>	<u>6 282 814</u>

Les charges reportées s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES

AU 30 JUIN 2022

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	675 567	-	675 567	675 567	-	675 567	-
Charges à répartir	33%	368 279	-	368 279	158 279	105 000	263 279	105 000
Frais d'émission des emprunts	(a)	8 527 336	371 086	8 898 421	7 022 729	380 263	7 402 992	1 495 430
TOTAUX		9 571 182	371 086	9 942 268	7 856 575	485 263	8 341 838	1 600 430

Les charges reportées englobent les frais d'augmentation de capital, les frais d'émissions des emprunts ainsi que les charges à répartir. Cette dernière rubrique (charges à répartir) présente les dépenses engagées pour la transformation en banque digitale.

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbées en mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts s'élevant à D : 380 263 figure parmi les charges financières.

NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
Banques, découverts	3 984	6 644	1 903
<u>Total</u>	<u>3 984</u>	<u>6 644</u>	<u>1 903</u>

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Avances et acomptes reçus des clients	8 151 212	8 903 659	7 356 540
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>8 157 212</u>	<u>8 909 659</u>	<u>7 362 540</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Banques locales	174 449 931	175 714 654	193 604 356
- Banques étrangères	36 659 849	31 917 584	41 758 962
- Emprunts obligataires	184 222 680	220 621 680	190 148 680
- Certificats de dépôt	11 500 000	13 000 000	12 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>406 832 460</u>	<u>441 253 918</u>	<u>437 511 998</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 532 120	1 944 013	1 919 320
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	876 460	778 581	896 533
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	8 703 478	10 908 700	11 177 708
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(87 291)	(102 165)	(131 048)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>11 024 767</u>	<u>13 529 128</u>	<u>13 862 512</u>
<u>Total</u>	<u>417 857 226</u>	<u>454 783 046</u>	<u>451 374 510</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

ARRETE AU 30 JUIN 2022

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2021	2022		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>CERTIFICAT DE DEPOT</u>											
Certificats de dépôt	11 500 000	Remboursement après 30, 90, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	12 000 000	40 000 000	(40 500 000)	-	-	-	11 500 000	-	11 500 000
<u>Sous-total</u>			12 000 000	40 000 000	(40 500 000)	-	-	-	11 500 000	-	11 500 000
<u>Total des certificats de dépôts</u>			12 000 000	40 000 000	(40 500 000)	-	-	-	11 500 000	-	11 500 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>											
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	3 760 000	-	(3 760 000)	-	-	-	-	-	-
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	3 897 000	-	-	-	-	-	3 897 000	-	3 897 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	9 332 000	-	(4 666 000)	-	-	-	4 666 000	-	4 666 000
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	11 122 000	-	-	-	-	-	11 122 000	5 561 000	5 561 000
HL 2017/1	20 000 000	Annuellement (2018-2024)	10 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	6 000 000	3 000 000	3 000 000
HL 2017/2	25 000 000	Annuellement (2018-2024)	11 621 680	-	-	-	-	-	11 621 680	6 621 680	5 000 000
HL 2017/3	40 000 000	Annuellement (2019-2025)	27 412 000	-	(8 000 000)	-	-	-	19 412 000	11 412 000	8 000 000
HL 2018 SUB	20 000 000	Annuellement (2019-2025)	10 780 000	-	(4 000 000)	-	-	-	6 780 000	2 780 000	4 000 000
HL 2018/2	30 000 000	Annuellement (2020-2026)	13 224 000	-	(3 100 000)	-	-	-	10 124 000	7 024 000	3 100 000
HL 2020/1	15 000 000	Annuellement (2021-2025)	12 000 000	-	-	-	-	-	12 000 000	9 000 000	3 000 000
HL 2020/2	40 000 000	Annuellement (2021-2025)	32 000 000	-	-	-	-	-	32 000 000	24 000 000	8 000 000
HL 2020/3	30 000 000	Annuellement (2022-2026)	30 000 000	-	(6 000 000)	-	-	-	24 000 000	18 000 000	6 000 000
HL 2021/1 SUB	15 000 000	Annuellement (2022-2028)	15 000 000	-	(2 400 000)	-	-	-	12 600 000	10 200 000	2 400 000
HL 2022/1	30 000 000	Annuellement (2023-2029)	-	30 000 000	-	-	-	-	30 000 000	26 650 000	3 350 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			190 148 680	30 000 000	(35 926 000)	-	-	-	184 222 680	124 248 680	59 974 000
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>											
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	1 427 807	-	(428 317)	-	-	-	999 491	142 857	856 634
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	8 000 000	-	(666 667)	-	-	-	7 333 333	5 999 999	1 333 334
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	5 777 778	-	(444 444)	-	-	-	5 333 334	4 444 446	888 888
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	1 714 286	-	(214 286)	-	-	-	1 500 000	1 071 428	428 572
BAD 8 MEUR (2018)	13 292 000	Semestriellement (2019-2023)	9 846 000	-	(3 282 000)	88 466	(70 286)	(81 580)	6 500 600	-	6 500 600
KFW 12 MEUR (2021)	14 993 091	Semestriellement (2019-2023)	14 993 091	-	-	-	-	-	14 993 091	8 371 091	6 622 000
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			41 758 962	-	(5 035 713)	88 466	(70 286)	(81 580)	36 659 849	20 029 821	16 630 028

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2021	2022		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES LOCAUX											
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	586 802	-	(586 802)	-	-	-	-	-	-
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	586 802	-	(586 802)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 238 063	-	(817 375)	-	-	-	420 688	-	420 688
BT 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	500 000	-	(500 000)	-	-	-	-	-	-
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	300 000	-	-	-	-	-	300 000	-	300 000
AMEN BANK 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	881 018	-	(581 652)	-	-	-	299 365	-	299 365
AMEN BANK 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	527 639	-	(348 257)	-	-	-	179 382	-	179 382
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	600 000	-	(300 000)	-	-	-	300 000	-	300 000
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	3 495 869	-	(2 308 720)	-	-	-	1 187 149	-	1 187 149
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	1 158 457	-	(568 158)	-	-	-	590 300	-	590 300
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 500 000	-	(1 000 000)	-	-	-	500 000	-	500 000
AMENBANK 5 MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	1 749 617	-	(557 300)	-	-	-	1 192 316	-	1 192 316
BH 4 MDT (2018-1)	4 000 000	Trimestriellement (2018-2025)	2 584 622	-	(322 361)	-	-	-	2 262 261	1 573 423	688 838
BH 4 MDT (2018-2)	4 000 000	Trimestriellement (2018-2025)	2 587 615	-	(322 183)	-	-	-	2 265 432	1 576 414	689 018
BT 3MDT (2018)	3 000 000	Trimestriellement (2018-2027)	1 749 999	-	(166 667)	-	-	-	1 583 332	1 249 999	333 334
BT 5MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	1 250 000	-	(500 000)	-	-	-	750 000	-	750 000
AMEN 1MDT (2018)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	369 441	-	(117 249)	-	-	-	252 192	-	252 192
AMEN 2MDT (2018)	2 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	851 902	-	(228 841)	-	-	-	623 061	130 768	492 293
AMEN 1MDT (2018-2)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	385 205	-	(122 308)	-	-	-	262 896	-	262 896
AMEN 1MDT (2019)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	403 403	-	(128 008)	-	-	-	275 395	-	275 395
AMEN 7MDT (2019)	7 000 000	Trimestriellement (2019-2024)	4 655 773	-	(674 776)	-	-	-	3 980 997	2 519 002	1 461 995
STB 5MDT (2020-1)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	3 250 000	-	(500 000)	-	-	-	2 750 000	1 750 000	1 000 000
STB 5MDT (2020-2)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	3 500 000	-	(500 000)	-	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BARAKA 42,5 MDT (2020)	42 500 000	Mensuellement (2020-2025)	34 267 132	-	(4 834 518)	-	-	-	29 432 614	18 971 369	10 461 245
BT 0,479 130 (2020)	479 130	Trimestriellement (2020-2022)	212 945	-	(106 474)	-	-	-	106 471	-	106 471
BT 0,307 189 (2020)	307 189	Trimestriellement (2020-2022)	136 524	-	(68 266)	-	-	-	68 258	-	68 258
BT 0,303 296 (2020)	303 296	Trimestriellement (2020-2022)	134 796	-	(67 400)	-	-	-	67 396	-	67 396
BT 0,292 184 (2020)	292 184	Trimestriellement (2020-2022)	129 859	-	(64 930)	-	-	-	64 929	-	64 929
Amen 2,5MDT 2020	2 500 000	Trimestriellement (2020-2023)	1 529 741	-	(415 984)	-	-	-	1 113 757	231 582	882 174
Amen 2,5MDT -2 2020	2 500 000	Trimestriellement (2020-2023)	1 530 338	-	(416 474)	-	-	-	1 113 864	231 564	882 300
BT 0,285317 (2020)	285 317	Mensuellement (2020-2022)	114 122	-	(68 478)	-	-	-	45 644	-	45 644
BT 0,306995 (2020)	306 995	Trimestriellement (2020-2022)	136 440	-	(68 222)	-	-	-	68 218	-	68 218
BT 0,325889 (2020)	325 889	Trimestriellement (2020-2022)	144 839	-	(72 420)	-	-	-	72 419	-	72 419
BIAT 40 MDT (2020)	40 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	30 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	26 000 000	18 000 000	8 000 000
BIAT 0,930 MDT (2020)	930 000	Trimestriellement (2020-2025)	697 500	-	(93 000)	-	-	-	604 500	418 500	186 000
BIAT 2,6 MDT (2020)	2 600 000	Trimestriellement (2020-2025)	1 950 000	-	(260 000)	-	-	-	1 690 000	1 170 000	520 000
BIAT 0,361 MDT(2020)	361 000	Trimestriellement (2020-2025)	285 000	-	(38 000)	-	-	-	247 000	171 000	76 000
BIAT 0,885 MDT (2020)	885 000	Trimestriellement (2020-2025)	675 000	-	(90 000)	-	-	-	585 000	405 000	180 000
BIAT 1,250 MDT (2020)	1 250 000	Trimestriellement (2020-2025)	986 842	-	(131 579)	-	-	-	855 263	592 105	263 158
BIAT 0,750 MDT (2020)	750 000	Trimestriellement (2020-2025)	592 105	-	(78 947)	-	-	-	513 158	355 263	157 895
BIAT 3,254 MDT (2020)	3 254 000	Trimestriellement (2020-2025)	2 568 947	-	(342 526)	-	-	-	2 226 421	1 541 368	685 053
Amen 10 MDT (2021)	10 000 000	Mensuellement (2022-2026)	10 000 000	-	(799 748)	-	-	-	9 200 252	7 483 986	1 716 266
BIAT 25MDT (2021)	25 000 000	Mensuellement (2022-2026)	25 000 000	-	(2 500 000)	-	-	-	22 500 000	17 500 000	5 000 000
CITIBANK 50 MDT	50 000 000	Crédit relais	38 800 000	44 300 000	(48 200 000)	-	-	-	34 900 000	4 500 000	30 400 000
ABC 13 MDT	13 000 000	Crédit relais	9 000 000	9 000 000	(9 000 000)	-	-	-	9 000 000	-	9 000 000
BTE 5MDT (2022)	5 000 000	Trimestriellement (2022-2027)	-	5 000 000	-	-	-	-	5 000 000	4 180 216	819 784
STB 5MDT (2022)	5 000 000	Mensuellement (2022-2027)	-	5 000 000	-	-	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
ATB 1MDT (2022)	1 000 000	Mensuellement (2022-2027)	-	1 000 000	-	-	-	-	1 000 000	813 559	186 441
Total des crédits des banques locales			193 604 356	64 300 000	(83 454 425)				174 449 931	91 365 119	83 084 812
Total général			437 511 998	134 300 000	(164 916 138)	88 466	(70 286)	(81 580)	406 832 460	235 643 620	171 188 840

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	293 483	190 029	291 288
<u>Sous total</u>	<u>293 483</u>	<u>190 029</u>	<u>291 288</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>			
- Fournisseurs, Assurances décénales	9 705	9 866	10 354
- Fournisseurs, retenue de garantie	125 670	176 882	152 499
<u>Sous total</u>	<u>135 375</u>	<u>186 748</u>	<u>162 852</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats de biens de leasing	3 462 106	1 905 507	273 447
- Effets à payer	65 311 090	59 095 153	67 653 920
- Factures non parvenues	7 830	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>68 781 026</u>	<u>61 008 490</u>	<u>67 935 197</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>69 209 883</u>	<u>61 385 266</u>	<u>68 389 338</u>

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Personnel, rémunérations dues	1 608	5 360	1 608
- Personnel, provisions pour congés payés	483 019	322 246	355 169
- Etat, retenues sur salaires	243 117	189 606	210 344
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	533 675	482 001	361 850
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	6 144	6 700	6 700
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	20 025	-	11 500
- Etat, contribution sociale de solidarité	6 764	300	29 619
- Etat, autres impôts et taxes à payer	216 273	156 055	172 171
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	14 491	9 667	10 655
- Etat, TVA à payer	256 482	929 788	1 801 440
- Produits constatés d'avance	737	-	71 929
- Dettes fiscales	1 947 034	3 245 056	2 596 045
- CNSS	459 086	404 220	428 459
- CAVIS	72 557	54 748	64 947
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	124 764	60 065	91 803
- Actionnaires, dividendes à payer	1 222	63	63
- Créiteurs divers	416 998	319 470	298 922
- Prestataires Assurances	18 540	45 668	18 181
- Diverses Charges à payer	494 589	709 875	1 260 353
- Ecart de conversion (Voir note 12)	70 286	70 466	88 466
- Provisions pour risques et charges	1 006 674	901 254	1 016 254
<u>Total</u>	<u>6 394 085</u>	<u>7 912 608</u>	<u>8 896 479</u>

NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Capital social	(A)	55 000 000	55 000 000	55 000 000
- Réserve légale	(B)	4 472 033	4 102 363	4 102 363
- Réserve spéciale pour réinvestissement		4 887 979	4 887 979	4 887 979
- Réserve pour fonds social		71 795	-	-
- Actions propres	(C)	(404 890)	(404 890)	(404 890)
- Complément d'apport		10 532	10 532	10 532
- Résultats reportés		4 688 686	3 263 397	3 263 397
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>		<u>68 726 134</u>	<u>66 859 380</u>	<u>66 859 380</u>
Résultat de la période (1)		703 497	(1 620 958)	4 130 009
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(E)	<u>69 429 631</u>	<u>65 238 422</u>	<u>70 989 389</u>
Nombre d'actions (2)		10 925 248	10 925 263	10 925 255
Résultat par action (1) / (2)	(D)	0,0644	(0,148)	0,378

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2022 à D : 55.000.000 composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 16 juin 2020, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier. L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Aucun mouvement n'a été enregistré sur cette rubrique en 2022.

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 30 juin 2022, 0,68% des actions en circulation.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

AU 30 JUIN 2022

(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2020	55 000 000	3 930 605	4 887 979	72 956	7 426 598	(403 879)	10 532	(3 991 443)	66 933 347
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 Avril 2021		171 758			(4 163 201)			3 991 443	-
Prélèvement sur fonds social				(72 956)					(72 956)
Rachat d'actions propres						(1 011)			(1 011)
Résultat de l'exercice 2021								4 130 009	4 130 009
									-
Solde au 31 Décembre 2021	55 000 000	4 102 363	4 887 979	-	3 263 397	(404 890)	10 532	4 130 009	70 989 389
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26 Avril 2022		369 670		150 000	3 610 338			(4 130 009)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018					(2 200 000)				(2 200 000)
Encaissement de dividendes sur actions propres					14 950				14 950
Prélèvement sur fonds social				(78 205)					(78 205)
Résultat de la période close au 30 juin 2022								703 497	703 497
									-
Solde au 30 juin 2022	55 000 000	4 472 033	4 887 979	71 795	4 688 686	(404 890)	10 532	703 497	69 429 631

NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Intérêts de leasing	33 234 311	34 024 432	66 302 483
- Intérêts de retard	1 729 743	1 195 347	2 691 172
- Préloyer	16 184	11 707	61 158
- Frais de dossier	235 635	210 794	468 889
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	272 880	294 204	536 177
- Frais de rejet	430 517	527 677	1 024 719
Total	35 919 270	36 264 160	71 084 598
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	853 098	1 228 974	1 716 773
Intérêts de retard antérieurs	73 514	134 593	136 978
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(1 568 210)	(1 987 583)	(1 667 933)
Intérêts de retard	(213 009)	(87 647)	(74 327)
Variation des produits réservés	(854 606)	(711 663)	111 491
Total des intérêts et des produits de leasing	35 064 664	35 552 498	71 196 089
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	496 259 868	549 821 098	549 821 098
. A la fin de la période	490 606 332	508 177 767	496 259 868
. Moyenne (A)	493 433 100	528 999 432	523 040 483
- Intérêts de la période (B)	33 234 311	34 024 432	66 302 483
- Taux moyen (B) / (A)	13,92%	13,28%	12,68%

NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Intérêts des emprunts obligataires	8 832 923	10 693 375	20 504 180
- Intérêts des crédits des banques locales	7 975 136	8 292 374	16 003 560
- Intérêts des crédits des banques étrangères	1 174 960	960 468	2 020 049
- Intérêts des autres opérations de financement	651 138	1 200 160	1 937 330
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	380 263	527 218	943 742
Total des charges financières des emprunts (A)	19 014 420	21 673 595	41 408 862
- Intérêts des comptes courants	9 539	5 604	11 375
- Autres charges financières	(85 914)	(78 572)	(157 709)
Total des autres charges financières	(76 374)	(72 968)	(146 334)
Total général	18 938 046	21 600 627	41 262 528
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice	437 511 998	513 184 350	513 184 350
. A la fin de l'exercice	406 832 460	441 253 918	437 511 998
. Moyenne (B)	422 172 229	477 219 134	475 348 174
- Taux moyen (A) / (B)	9,21%	9,29%	8,71%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Dividendes	433 011	218 727	231 120
- Plus values sur cession des titres SICAV	113	-	-
- Revenus des comptes créditeurs	123 256	114 646	161 869
- Moins values latentes sur les titres SICAV	(2 323)	-	-
- Revenus des certificats de dépôt	257 359	161 426	244 776
- Revenus des comptes courants associés	11 250	11 250	22 500
- Plus values latentes sur titres SICAV	-	-	772
- Jetons de présences reçus des filiales	5 750	5 750	5 750
- Retenues à la source libératoires sur les certificats de dépôts	(17 982)	(20 995)	(38 567)
Total	810 433	490 804	628 220

NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Produits locatifs	19 081	18 173	36 789
Total	19 081	18 173	36 789

NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Salaires et complément de salaires	3 945 629	3 249 039	7 456 372
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	788 492	613 977	1 267 221
- Autres charges sociales	296 383	229 139	534 127
Total	5 030 503	4 092 155	9 257 720

NOTE 21 : Dotations aux amortissements et aux résorptions

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	15 245	25 319	39 292
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	550 471	532 138	1 081 551
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	105 000	-	-
Total	670 716	557 457	1 120 843

NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Achat de matières et fournitures	201 632	193 818	389 514
<u>Total des achats</u>	<u>201 632</u>	<u>193 818</u>	<u>389 514</u>
- Locations	150 208	165 024	328 922
- Entretien et réparations	64 441	58 487	145 879
- Primes d'assurances	153 467	232 437	252 518
- Etudes, recherches et services extérieurs	-	710	1 351
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>368 116</u>	<u>456 658</u>	<u>728 670</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	286 331	185 997	443 726
- Publicités, publications, relations publiques	200 524	106 240	210 992
- Déplacements, missions et réceptions	86 949	72 212	159 058
- Frais postaux et de télécommunications	129 583	134 107	200 128
- Services bancaires et assimilés	158 688	161 230	267 168
- Autres	337 470	231 767	473 032
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 199 545</u>	<u>891 552</u>	<u>1 754 104</u>
- Rémunération du président du conseil d'administration	50 000	50 000	100 000
- Jetons de présence	57 273	56 250	112 500
- Rémunération du Comité d'audit Interne	12 500	12 500	25 000
- Rémunération du Comité de risques	13 000	12 500	25 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>132 773</u>	<u>131 250</u>	<u>262 500</u>
- Contribution au budget de l'Etat	-	-	949 000
- Impôts et taxes sur rémunérations	129 884	96 494	208 549
- T.C.L	87 404	82 648	181 191
- Droits d'enregistrement et de timbres	17 392	28 129	46 520
- Autres impôts et taxes	13 277	13 002	18 084
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>247 958</u>	<u>220 272</u>	<u>1 403 344</u>
<u>Total général</u>	<u>2 150 024</u>	<u>1 893 550</u>	<u>4 538 132</u>

NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	11 742 981	12 404 352	15 328 271
- Dotations aux provisions collectives	-	-	395 690
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 609 865)	(3 133 715)	(4 976 014)
- Abandon de créances	918 613	-	-
- Reprises de provisions suite à l'abandon de créances	(905 229)	-	-
- Reprises des agios réservés suite à l'abandon de créances	(13 384)	-	-
<u>Total</u>	<u>8 133 116</u>	<u>9 270 637</u>	<u>10 747 947</u>

NOTE 24 : Dotations nettes aux autres provisions

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	-	75 920	181 840
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	7 595	19 006	45 861
- Dotations aux provisions pour risques et charges	70 076	85 000	200 000
- Reprise sur provision pour dépréciations des comptes d'actifs	-	-	(151 840)
- Reprise sur provision pour risques et charges	(79 657)	-	-
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(17 882)	(7 917)	(13 423)
<u>Total</u>	<u>(19 868)</u>	<u>172 009</u>	<u>262 439</u>

NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Pertes suite à des affaires contentieuses	-	-	165 509
- Moins value sur cessions d'immobilisations	615	-	-
- Redressement social	79 808	-	-
- Apurement de comptes	-	13 669	-
- Pénalités	-	-	1 923
- Mise en rebut d'immobilisations	-	53	53
- Autres pertes ordinaires	205	100	266
<u>Total</u>	<u>80 628</u>	<u>13 822</u>	<u>167 750</u>

NOTE 26 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	35 957	750	1 375
- Autres gains sur éléments exceptionnels	45	22	68
<u>Total</u>	<u>36 002</u>	<u>772</u>	<u>1 443</u>

NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2022 est calculé au taux de 35% du bénéfice comptable déduction faite du montant du réinvestissement projeté

NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 5	61 433 308	60 732 435	60 732 435
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 5	(63 496 816)	(65 611 961)	(61 433 308)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 5	610 544	1 133 835	1 133 835
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 5	(296 581)	(660 945)	(610 544)
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés en début de période	+ Note 5	735 491	1 437 285	1 437 285
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés en fin de période	- Note 5	(429 607)	(2 015 291)	(735 491)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(7 356 540)	(6 864 947)	(6 864 947)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	8 151 212	8 903 659	7 356 540
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 5	(2 831 702)	(3 291 872)	(3 291 872)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 5	3 640 945	2 739 028	2 831 702
- TVA collectée		32 252 980	31 404 395	62 446 548
- TVA collectée sur avances et acomptes		(127 261)	(321 400)	(77 358)
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 5 & 16	174 461 035	176 517 089	347 995 811
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16 & 19	2 704 040	2 257 901	4 818 904
- Consolidation		-	(29 592)	(29 592)
- Perte sur créances abandonnées	- Note 23	(918 613)	-	-
- Créances abandonnées	+ Note 5	11 570	-	-
- Plus/Moins values sur relocation	Note 5	(1 006 723)	(2 315 519)	(3 691 910)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 5	215 518	172 435	277 828
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 5	8 816 929	9 268 460	17 221 433
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>216 569 729</u>	<u>213 454 933</u>	<u>429 517 299</u>

NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	67 935 197	62 685 208	62 685 208
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(68 781 026)	(61 008 490)	(67 935 197)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 5	146 874 602	112 765 965	236 562 180
- TVA sur Investissements	+	24 906 751	18 989 498	40 346 104
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	11 500	3 750	3 750
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	(20 025)	-	(11 500)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u>170 927 000</u>	<u>133 435 932</u>	<u>271 650 545</u>

NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(47 903)	(34 191)	(34 191)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	110 504	85 593	47 903
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(112 652)	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	116 532	100 152	112 652
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(59 600)	(53 200)	(53 200)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	59 736	53 200	59 600
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(83 003)	(39 646)	(39 646)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	231 822	42 301	83 003
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	291 288	386 886	386 886
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(293 483)	(190 029)	(291 288)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 14	1 608	1 733	1 733
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 14	(1 608)	(5 360)	(1 608)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	355 169	254 117	254 117
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(483 019)	(322 246)	(355 169)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	210 344	175 093	175 093
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(243 117)	(189 606)	(210 344)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	361 850	545 546	545 546
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(533 675)	(482 001)	(361 850)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	428 459	383 312	383 312
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(459 086)	(404 220)	(428 459)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	64 947	54 205	54 205
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(72 557)	(54 748)	(64 947)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	91 803	41 255	41 255
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(124 764)	(60 065)	(91 803)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	1 260 353	833 121	833 121
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(494 589)	(709 875)	(1 260 353)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	268 700	376 039	588 164
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(209 994)	(147 866)	(402 748)
- TVA, payée sur biens et services	+	311 558	236 044	458 351
- Charges de personnel	+ Note 20	5 030 503	4 092 155	9 257 720
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	2 150 024	1 893 550	4 538 132
- Impôts et taxes	- Note 22	(247 958)	(220 272)	(1 403 344)
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>7 878 194</u>	<u>6 540 825</u>	<u>12 721 690</u>

NOTE 31 : Intérêts payés

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	371 086	151 225	451 523
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	6 700	38 091	38 091
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(6 144)	(6 700)	(6 700)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	11 177 708	10 018 917	10 018 917
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(8 703 478)	(10 908 700)	(11 177 708)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	2 815 852	3 140 971	3 140 971
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(2 408 580)	(2 722 594)	(2 815 852)
- Charges constatées d'avance sur certificat de dépôt en début de période	+ Note 12	(131 048)	(500 784)	(500 784)
- Charges constatées d'avance sur certificat de dépôt en fin de période	- Note 12	87 291	102 165	131 048
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	-	194 250	194 250
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	-	-	-
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	18 938 046	21 600 627	41 262 528
- Différence de change sur emprunts	Note 12	81 580	38 097	92 497
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(380 263)	(527 218)	(943 742)
		21 848 751	20 618 348	39 885 039

Intérêts payés

NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en début de période	- Note 9	(1 168 279)	(1 426 054)	(1 426 054)
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en fin de période	+ Note 9	985 864	1 362 168	1 168 279
- Etat, contribution conjoncturelle début de période	+ Note 14	-	5 000	5 000
- Etat, contribution conjoncturelle fin de période	- Note 14	-	-	-
- Etat, contribution sociale de solidarité début de période	+ Note 14	29 619	300	300
- Etat, contribution sociale de solidarité fin de période	- Note 14	(6 764)	(300)	(29 619)
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 14	-	10 888	10 888
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 14	-	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	172 171	115 975	115 975
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(216 273)	(156 055)	(172 171)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	10 655	14 034	14 034
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(14 491)	(9 667)	(10 655)
- Dettes fiscales en début de période	+ Note 14	2 596 045	3 894 068	3 894 068
- Dettes fiscales en fin de période	- Note 14	(1 947 034)	(3 245 056)	(2 596 045)
- TVA payée		8 579 629	12 879 783	21 471 370
- Impôts et taxes	+ Note 22	247 958	220 272	1 403 344
- Contribution sociale de solidarité		6 764	300	29 619
- Impôts sur les bénéfices		236 754	82 648	345 553
		9 512 618	13 748 302	24 223 886

Impôts et taxes payés

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	9 692	-	31 980
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	477 636	402 945	998 158
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	162 852	327 962	327 962
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(135 375)	(186 748)	(162 852)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>514 806</u>	<u>544 159</u>	<u>1 195 247</u>

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Moins-values sur cession d'immobilisations	- Note 25	(615)	-	-
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	27 967	-	228
- Mises en rebut d'immobilisations corporelles	+ Note 8	-	53	53
- Pertes suite à la mise en rebut d'immobilisations	- Note 25	-	(53)	(53)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	35 957	750	1 375
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>63 310</u>	<u>750</u>	<u>1 604</u>

NOTE 35 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Titres acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	1 509 288	-	-
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>1 509 288</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

NOTE 36 : Dividendes et autres distributions

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Dividendes	+ Note 15	2 200 000	-	-
- Dividendes sur actions propres	- Note 15	(14 950)	-	-
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 14	63	63	63
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 14	(1 222)	(63)	(63)
- Prélèvements sur fonds social	+ Note 15	78 205	72 956	72 956
	<u>Dividendes et autres distributions</u>	<u>2 262 095</u>	<u>72 956</u>	<u>72 956</u>

NOTE 37 : Autres flux liés à l'exploitation

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	22 553	77 547	77 547
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(428 305)	(44 549)	(22 553)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	49 492	63 178	63 178
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(85 126)	(162 354)	(49 492)
- Placements en début de période	+ Note 6	34 977 658	28 317 347	28 317 347
- Placements en fin de période	- Note 6	(5 002 468)	(1 442 998)	(34 977 658)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	250 000	250 000	250 000
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(250 000)	(250 000)	(250 000)
- Produits constaté d'avance en début de période	- Note 14	(71 929)	-	-
- Produits constaté d'avance en fin de période	+ Note 14	737	-	71 929
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(298 922)	(362 431)	(362 431)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	416 998	319 470	298 922
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(18 181)	(60 811)	(60 811)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	18 540	45 668	18 181
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	670 177	380 152	231 892
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	140 256	110 651	396 328
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	45	22	68
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(80 014)	(13 769)	(167 697)
	<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>	<u>30 311 512</u>	<u>27 227 126</u>	<u>(6 165 251)</u>

NOTE 38 : Informations sur les parties liées

Engagement Leasing

AMILCA LLD

Au cours de l'exercice 2022, HL a mis en force 3 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 426 899 dinars.

Au 30 juin 2022, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 21 756 329 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ces contrats s'élève à 599 810 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2022, à 9 625 546 dinars.

NIDA SA

Au cours de l'exercice 2022, HL a mis en force un contrat au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 75 678 dinars.

Au 30 juin 2022, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 536 654 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ces contrats s'élève à 6 184 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2022, à 118 767 dinars.

Société Financière Tunisienne

Au cours de l'exercice 2022, HL a mis en force un contrat au profit de la société « Financière Tunisienne », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 176 610 dinars.

Au 30 juin 2022, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 332 209 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ce contrat s'élève à 9 666 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ce contrat s'élève à 209 546 dinars.

MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 539 819 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ces contrats s'élève à 3 326 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ces contrats s'élève à 52 180 dinars.

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES « UGFS »

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « UNITED GULF FINANCIAL SERVICES (UGFS) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 88 249 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ce contrat s'élève à 177 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ce contrat s'élève à 1 dinar.

STE INVESTMENT TRUST TUNISIA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 480 597 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ces contrats s'élève à 2 713 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ces contrats s'élève à 47 872 dinars.

STE STIAL SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « STIAL SA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, totalise la somme de 622 482 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ces contrats s'élève à 5 236 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ces contrats s'élève à 69 896 dinars.

STE BOISSONS DU CAP BON

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « BOISSONS DU CAP BON », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 54 776 dinars.

Aucune marge n'a été réalisée, au 30 juin 2022, sur ce contrat.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ce contrat s'élève à 1 dinar.

CENTRALE LAITIERE DU NORD

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU NORD », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 383 433 dinars.

Aucune marge n'a été réalisée, au 30 juin 2022, sur ce contrat.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ce contrat s'élève à 7 dinars.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 35 958 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ce contrat s'élève à 768 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ce contrat s'élève à 12 860 dinars.

STE IDENTITY & PARTNERS SA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société de la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », filiale de la société NIDA dans laquelle HL a des dirigeants en commun, s'élève à 146 174 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ce contrat s'élève à 6 479 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ce contrat s'élève à 94 885 dinars.

ECLAIR PRYM TUNISIE

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 78 440 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ce contrat s'élève 4 555 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ce contrat s'élève à 64 029 dinars.

PRYM FASHION TUNISIE

En 2022, HL a mis en force un contrat au profit de la société « PRYM FASHION TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour un montant de 91 351 dinars.

Au 30 juin 2022, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 229 170 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ces contrats s'élève 9 391 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ces contrats s'élève à 166 453 dinars.

STE Confection Ras Jebel

En 2022, HL a mis en force trois contrats au profit de la société « STE Confection Ras Jebel », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour un montant de 294 845 dinars.

La marge brute réalisée 30 juin 2022 sur ces contrats s'élève à 11 448 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ces contrats s'élève à 265 940 dinars.

Certificats de dépôt

Société Immobilière ECHARIFA

1- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 29 décembre 2021 au 28 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève 6.452 DT.

2- HL a réalisé, en 2022, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 28 janvier 2022 au 27 juillet 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève à 18.983 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2022, à 500.000 DT.

Société Immobilière AL KADIRIA

1- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 7 novembre 2021 au 20 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève à 10.837 DT.

2- HL a réalisé, en 2022, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 6 janvier 2022 au 19 juillet 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève à 122.906 DT
L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2022, à 3.000.000 DT.

EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT

1- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 18 décembre 2021 au 23 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève à 7.816 DT.

2- HL a réalisé, en 2022, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 17 janvier 2022 au 22 juillet 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève à 59.553 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2022, à 1.500.000 DT.

Mme NADIA MEDDEB DJILANI

1-HL a réalisé, en 2021, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 9 octobre 2021 et échéant le 7 avril 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève à 23.206 DT.

2- HL a réalisé, en 2022, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 7 avril 2022 et échéant le 4 octobre 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève à 20.096 DT.

L'encours du certificat de dépôt s'élève, au 30 juin 2022, à 1.000.000 DT.

Les héritiers du feu Abdelkader ESSEGHAIER

1- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès des héritiers du feu Abdelkader ESSEGHAIER, représentés par Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 9 novembre 2021 au 18 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève à 10.837 DT.

2- HL a réalisé, en 2022, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès des héritiers du feu Abdelkader ESSEGHAIER, représentés par Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 8 janvier 2022 au 17 juillet 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève à 122.906 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2022, à 3.000.000 DT.

Avances en compte courant associé

Le conseil d'administration, réuni le 27 Août 2018, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 9 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en Juin 2022, s'élève à 11 250 dinars.

Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 24 mars 2022, a reconduit la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée, au 30 juin 2022, à 16 930 dinars hors taxes, soit 19 132 dinars toutes taxes comprises.

Location de voitures

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease au 30 juin 2022 sont au nombre de 12.

Les charges supportées, au 30 juin 2022, s'élèvent à 121 402 DT.

NOTE 39 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 30 Août 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2022**

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Hannibal Lease couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2022 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 571 052 KDT et un bénéfice net de 703 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société Hannibal Lease, arrêté au 30 juin 2022, comprenant le bilan au 30 juin 2022, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Hannibal Lease au 30 juin 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers intermédiaires n°3-4 « Faits saillants », la demande d'agrément déposée par Hannibal Lease auprès de la Banque Centrale de Tunisie, en date du 27 Mars 2020, pour se transformer en Banque Digitale, n'a pas eu de suite favorable auprès de la commission des agréments.

Hannibal Lease continuera à fonctionner de manière habituelle dans le cadre de son agrément d'établissement financier spécialisé dans le leasing.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Tunis, le 1^{er} Septembre 2022

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



DELTA CONSULT

Said MALLEK

DELTA CONSULT
Société d'Expertise Comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre
Imm. SAADI, Tour CD - Bur. 7 et 8
1082 El Menzah 4 - ARIANA
Tél: 71.755.035 - Fax: 71.718.347